

Lettre de Voltaire à D'Alembert, 25 octobre 1762

Expéditeur(s) : Voltaire

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 25 octobre 1762, 1762-10-25

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1551>

Copier

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitMon cher et digne philosophe, nos lettres se sont croisées.

RésuméA reçu l'attestation de son indignation. Envoie le tout au duc de Choiseul, il faut le gronder. Soupçonne un commis de la poste. A lu le « Dictionnaire des erreurs » [de Pluquet].

Date restituée25 octobre [1762]

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire62.29

Identifiant1608

NumPappasInexistant

Présentation

Sous-titreInexistant

Date1762-10-25

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné

Publication de la lettreR. Condat, Littérature 19, automne 1988, p. 164-165. Pléiade XIII, p. 582

Lieu d'expéditionFerney

DestinataireD'Alembert

Lieu de destinationParis

Contexte géographiqueParis

Information générales

LangueFrançais

Sourcecat. vente Drouot (J.-E Raux expert), Paris, 16 mai 2000, n° 222 (avec fac-similé de la p. 1) : autogr., s. Voltaire, adr., 2 p.

Localisation du documentMontreux, coll. Bornand

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné

Auteur(s) de l'analyseNon renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

La première se rapporte à la nouvelle de la défection de d'Alembert, excédé et écœuré par les attaques venues à la fois de Genève et de Paris, nouvelle qui parvient à Voltaire le 8 janvier 1758, et à propos de laquelle il écrit à Diderot, sans doute ce même jour : « Il est de la dernière importance que M. d'Alembert continue à vous aider » (D 7570). On peut donc sans invraisemblance dater encore du même jour cette vibrante exhortation lancée au principal intéressé. On relève d'ailleurs dans la lettre à Diderot une expression qui figure dans la nôtre : « On touche à une grande révolution dans l'esprit humain ». Ces constantes caractérisent d'ordinaire une période déterminée de la correspondance, où une même préoccupation s'impose.

* * *

La troisième paraît pouvoir être datée sans inconvenient de 1757 : le 1er septembre de cette année-là Voltaire est en effet à Lausanne, ainsi qu'il l'attestent les lettres D 7361, D 7362 et D 7363. En ce concerne l'article « Manne » de l'*Encyclopédie*, d'Alembert l'informe le 21 juillet 1757 qu'il a reçu « il y a déjà quelque temps » les articles « Magie », « Magiciens » et « Mages » (D 7320) ; de son côté, Voltaire écrit à d'Alembert le 29 août pour l'inviter à venir et lui faire savoir qu'il a donné « Messie » à faire au prêtre de Lausanne (D 7357) : toutes concordances satisfaisantes. Quant à la manne, nourriture miraculeuse envoyée aux Hébreux dans leur traversée du désert, selon l'*Exode* (XVI), c'est aussi le nom donné au suc de certaines plantes utilisé en pharmacie, ce qui permet d'avancer un néologisme plaisant [à ajouter à l'inventaire dressé par Maurice Souriau (2)].

* * *

Enfin, voici le texte complet de la lettre n° 4 (3), ainsi désignée :
L. A. S. « V » au même (s.l. 25 oct. s.d.) ; 1 p. 1/2 in-8 ; adresse :

25 oct^{bre}

04109.
1762

mon cher et digne philosophe nos lettres se sont croisées. J'ai
reçu l'attestation de votre indignation, j'envoie le tout à Mme
du Choisel pour achever de le battre à terre. Il est vrai qu'
dans son erreur il m'avait témoigné les plus grandes bontés. Il est
vrai encore que le fardau immense des affaires est son excuse
mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut le gronder : et je ne m'
suis pas épargné. Au reste vous voyez clairement que je n'ava-
pas donné de copie de la lettre du 29 mars, je ne me souvenais pas

même que je l'eusse écrite de ma main, et qui diable donne des copies de ses lettres ! ou / ou (4) je me trompe fort, ou je l'avais envoyée ouverte à Mr d'Amilaville. Je soupçonne un commis de la poste, n'y pensons plus.

j'ay lu le dictionnaire des erreurs j'en connais un plus salé et plus ronde. Sur ce je vous recommande l'infamie et vous embrasse très tendrement.

V

Celle-ci prend place dans tout un réseau de lettres consacrées à l'affaire Calas, dont elle concerne un épisode secondaire, et par suite peut être datée de 1762. Tout commence avec la lettre du 29 mars (1762), à d'Alembert, D 10.394, qui est mentionnée ici, et dans laquelle Voltaire résume l'affaire de façon assez cavalière, avant de proclamer pour conclure son horreur du fanatisme : « Pour l'amour de Dieu, rendez-moi aussi execrable que vous le pourrez le fanatisme... »

Mais, comme souvent pour les manuscrits de Voltaire, une « fuite » se produit, des copies se répandent dans le public (5), et surtout un journal londonien, le *Saint James's Chronicle* (6), s'empare du texte et le publie falsifié — l'Angleterre, ne l'oublions pas, étant toujours en guerre avec la France en 1762.

Voltaire convient sans peine que l'original est d'un ton plutôt désinvolte, mais corrige aussitôt en protestant de la pureté de ses intentions, et n'en condamne pas moins fortement les manipulations qu'on lui a fait subir : « Ce billet, autant qu'il m'en souvient, était très vif et très innocent. On l'a brodé d'infamies et d'horreurs » (7).

Et il ne manque pas une occasion, dans les nombreuses lettres qui se rattachent à cet épisode, de flétrir la contrefaçon et de réchauffer à chaque fois son indignation dans une formule adéquate : « absurde infamie », « calomnie abominable », « rapsodie impertinente », « une prétendue lettre de moi tirée apparemment des archives de Grub-Street, ou des Charniers Saints-Innocents » (8). Il en vient même, dans un grand mouvement pathétique et un vertueux élan de sacrifice, à s'offrir au pire châtiment, sous forme heureusement conditionnelle : « Si je vous avais écrit une pareille lettre, il faudrait me pendre à la porte des petites maisons ; et il serait très triste pour vous d'être en correspondance avec un malhonnête homme si insensé » (9). Et il trouve, pour évoquer la facilité avec laquelle les rumeurs se répandent et la nocivité de leurs effets, une image énergique et expressive : « ... on avale la calomnie comme du vin de Champagne, et on rend son vin sur le visage du calomnié » (10).

De tels effets, nous pouvons les constater avec la protestation de Pierre Rousseau, fondateur du *Journal encyclopédique*, à laquelle Voltaire répond le 20 août (11). Mais les plus à craindre sont évidemment les réactions officielles, qui ne tardent guère avec les remontrances de Choiseul

seul (12), et qui paraissent l'avoir effrayé au point qu'il harcèle d'Alembert pour être innocenté, et lui écrit le 12 octobre :

« Je suis encore forcée de vous écrire, mon cher philosophe, sur cette absurdé infâme qu'on m'accuse de vous avoir écrit au mois de juin et qu'on vous accuse d'avoir reçue. Il est important que vous ayez la bonté de me renvoyer la copie que j'ai reçue de Versailles, et copie de la lettre que je vous écrivis en effet, et sur laquelle on a formé cette calomnie abominable, le tout accompagné d'une lettre de vous dans laquelle vous me marqueriez avec votre style énergique ce que vous pensez d'une pareille horreur » (13).

Puis le 17 :

« Je vous ai envoyé la traduction de cette infâme lettre anglaise insérée dans les papiers de Londres, du mois de juin. C'est la même que M. le duc de Choiseul a eu la bonté de me faire parvenir. [...] J'ai pu vous parler avec peu de respect pour les juges, comme je leur parlerais à eux-mêmes ; mais il me paraît essentiel que M. de Choiseul voie si le roi et les ministres sont mêlés si indignement et si mal à propos dans ma lettre, et si j'ai écrit les bêtises, les absurdités et les horreurs qu'on a si charitalement ajoutées à mon billet » (14).

Voilà le témoignage, « l'attestation », que Voltaire attend de d'Alembert et dont il lui accorde réception. A la suite de quoi, il eut droit à l'absolution de Choiseul, par une lettre du 12 novembre (15).

Nous sommes désormais à même de comprendre la lettre du 25 octobre. Seuls restent à éclaircir quelques points de détail.

Vis-à-vis de Choiseul, Voltaire est partagé : si d'une part il ne peut faire moins que de lui reconnaître d'amples circonstances atténuantes, et se louer d'une générosité à toute épreuve (16), il ne ménage pas d'un autre côté les termes énergiques pour condamner son « erreur » : « il faut le gronder ; et je ne m'y suis pas épargné », « pourachever de le battre à terre » (17), mais il faut évidemment dans ce cas faire la part de l'exagération plaisante, sans quoi ce langage serait inconvenant à l'égard d'un grand personnage (18).

Quant à la délicate question des responsabilités dans la diffusion de la lettre du 29 mars, Voltaire a tant de fois joué avec les publications clandestines qu'il éprouve le besoin de se disculper — à bon droit, pour une fois —, mais il n'a guère à faire valoir que la chaleur de sa conviction, l'évidence (« vous voyez clairement ») tenant surtout à l'assurance du ton. Ce qui tient lieu de preuve, par une sorte de raisonnement à fortiori implicite, est tout à fait fallacieux (19) : comment voudrait-on qu'il ait donné des copies de la lettre, alors qu'il ne se souvient même pas de l'avoir écrite lui-même ? Et d'ailleurs, sur un plan plus général, la chose est hautement improbable, l'impossibilité étant soulignée par l'interrogation rhétorique, comme par un mouvement d'humeur (« et qui dia-ble... »).

On est en outre en droit d'être surpris par le manque de prudence de Voltaire envoyant ouverte à Damilaville (20) une lettre qui traite d'une

affaire aussi délicate. Ses soupçons se portent sur « un commis de la poste », difficile, sinon impossible, à identifier, mais, comme il croit sans doute l'incident en bonne voie, il est porté à une résignation philosophique : « n'y pensons plus ». Jusque-là, dans la fièvre de l'action, il donnait de pressantes mais assez vaines directives d'enquête policière : « Encore une fois, examinez avec M. Damilaville à qui on a pu donner part de la première lettre que je vous écrivis » (21), allant jusqu'au mot d'ordre laconique et menaçant : « Recherche et vengeance » (22).

Dans les dernières lignes, apparaît un « dictionnaire des erreurs » auquel on trouve déjà une allusion dans la lettre à Damilaville du 10 octobre (D 10.755), et qui abrège heureusement le titre filandreux — comme on les aimait alors — de l'ouvrage de Pluquet, *Mémoires pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain par rapport à la religion chrétienne ou Dictionnaire des hérésies, des erreurs et des schismes*, Paris, 1762. Quant à celui qu'on lui oppose comme « plus salé et plus ronde », c'est le futur *Dictionnaire philosophique*, dont plusieurs articles sont déjà rédigés, soit depuis Berlin, soit en 1761-1762. La même remarque, en termes analogues, se rencontre dans la lettre à d'Alembert du 1er novembre [1762] : « J'ai lu le *Dictionnaire des hérésies*. Je connais quelque chose d'un peu plus fort » (23).

La formule finale, « Erasez l'infâme », adoucie en « je vous recommande l'infâme », est devenue habituelle depuis le 26 juillet 1762.

Une telle lettre permet de prendre une conscience plus vive, semble-t-il, de la nature et du rythme de la vie de Voltaire, avec l'intrication des affaires, les complications et les rebondissements incessants et imprévus, les effets annexes, où une avanie succède aisément à une déconvenue. Il se débat comme un beau diable dans les imbroglios. Ainsi en est-il pour les remous de l'affaire Calas. Il faut la vitalité de Voltaire, son goût de l'action, et aussi des manœuvres et des chicane pour y tenir. Car cette araignée à l'affût dans son coin est aussi souvent une mouche pour d'autres.

Robert CONDAT

NOTES

1) La lettre n° 2 a été présentée dans l'article « A propos de deux lettres de Voltaire », *Littérature* n° 14, printemps 1986. La lettre n° 5 du 15 décembre (sans doute 1756), achetée par l'Institut et Musée Voltaire à Genève, est publiée dans son Rapport annuel. Trois autres lettres, qui semblent l'encadrer, la suivent : D 7067 (où Voltaire demande à d'Alembert de lui renvoyer l'article « Histoire » pour le refondre), D 7093 (d'Alembert l'a renvoyé au sujet de l'article « Femmes »), D 7098 (il renvoie « Histoire » à d'Alembert). Quant à la lettre n° 4, nous en donnons ici le texte intégral.

2) Maurice Souriau, « La sangue de Voltaire dans sa correspondance », R.H.L.F., 1921.

3) Fais partie de la collection Roger-Bornand, Montreux (Suisse). Je tiens à remercier tout particulièrement M. Bornand, qui a eu assez de compréhension et de gentillesse pour me communiquer une photocopie de cette lettre.

4) Insérvante due au changement de page.